



Produits d'entretien

DOMAINE D'APPLICATION : PISCINE RÉSIDENNELLE

BANISOL EXTRA® Détartrant bassin ultra concentré

BÉNÉFICES PRODUIT

26/06/2013

POUR DÉTARTRE LES BASSINS
ÉLIMINE LES TRACES DE ROUILLE

CARACTÉRISTIQUES

- Teneur élevée en matière active • Très efficace contre les dépôts calcaires • Excellents pouvoirs solvants et détergents • Peu fumant comparativement à l'acide chlorhydrique • Ravive les couleurs et le brillant des matériaux nettoyés • Non abrasif • Compatible avec la plupart des matériaux utilisés pour les piscines ou les spas
- Certains matériaux synthétiques, autres que ceux de piscine ou de spa, peuvent être nettoyés avec ce produit. Tester néanmoins la compatibilité sur une petite surface-échantillon peu visible • La mise en œuvre du produit par monobrosse ou autolaveuse est déconseillée • Pour les opérations de brossage, éviter l'emploi de brosses à poils synthétiques

MODE D'EMPLOI

Si possible, mouiller les surfaces à nettoyer.
Pour le nettoyage du bassin, celui-ci aura été préalablement vidé.
En fonction de la résistance du dépôt à éliminer, appliquer le produit pur ou dilué jusqu'à la proportion de 1 litre dans 10 litres d'eau.
Laisser agir au minimum 5 minutes.
Brosser les surfaces à nettoyer si nécessaire.
Rincer à grande eau.
Pour les taches opiniâtres, renouveler l'opération.

Procédure pour la dilution du produit :

- 1/ Employer un récipient de préparation parfaitement propre exclusivement réservé à cet usage.
- 2/ Verser, tout d'abord, la totalité du volume d'eau nécessaire.
- 3/ Tout en agitant doucement, verser ensuite, lentement, la quantité de produit nécessaire.

COMPOSITION

- Contient de l'acide chlorhydrique (10-25%), de l'acide orthophosphorique (10-25%), et contient parmi d'autres composants à moins de 5% : agents de surface non ioniques

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

• Ne jamais verser d'eau sur ce produit. Au contact de volumes d'eau trop faibles, ce produit peut réagir violemment (chaleur, gaz toxiques, projections...). • Conservation au sec, dans un endroit bien ventilé, à une température moyenne journalière n'excédant pas 35°C • NE MÉLANGER À AUCUN AUTRE PRODUIT (SEAU, SKIMMER, DIFFUSEUR FLOTTANT). DANS LE CAS OU LE PRODUIT DOIT ÊTRE DILUÉ, RESPECTER LA PROCÉDURE RECOMMANDÉE.

Danger



Skin Corr. 1B

- Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.



STOT SE 3

- Peut irriter les voies respiratoires.